

Règlement des épreuves d'élevage 2019

Note technique de jugement en épreuves d'élevage



Société Hippique Française
83/85 boulevard Vincent Auriol
75013 PARIS
www.shf.eu

NOTE TECHNIQUE DE JUGEMENT EN EPREUVES D'ELEVAGE

A.1. INTRODUCTION

A.2. NOTES SUR LE JUGEMENT

- A.21. LES ALLURES (équilibre, engagement)
 - A.211. Attitude
 - A.212. Fonctionnement aux 3 allures
 - A.2121. Le Pas
 - A.2122. Le Trot
 - A.2123. Le Galop
 - A.213. Equilibre
- A.22. LE DRESSAGE (soumission, impulsion)
 - A.221. Impulsion
 - A.222. Soumission
- A.23. L'OBSTACLE (style et manière)
 - A.231. Sur le plat
 - A.232. A l'obstacle
 - A.2321. Préparation du saut
 - A.2322. Sur l'obstacle

A.3. PRÉSENTATION EN MAIN

- A.31. GÉNÉRALITÉS
- A.32. PRÉSENTATION EN MAIN AU PAS ET AU TROT
- A.33. EXAMEN DÉTAILLÉ DU MODÈLE
 - A.331. La tête
 - A.332. L'encolure
 - A.333. L'avant-main
 - A.3331. L'épaule
 - A.3332. Le bras
 - A.3333. Les genoux
 - A.3334. Les canons
 - A.3335. Les boulets
 - A.3336. Les paturons
 - A.3337. Les pieds
 - A.334. Partie centrale du corps
 - A.335. L'arrière-main
 - A.336. Points particuliers
 - A.3361. Traces d'accident
 - A.3362. Vices rédhibitoires

A.4. CONCLUSION

A.5. PLAN D'UNE CARRIÈRE DE DRESSAGE

A.6. ÉPREUVE DE PRÉSENTATION - ENDURANCE - CIR 4 ANS

ADRESSES UTILES

NOTE TECHNIQUE CONCERNANT LES JUGEMENTS PORTÉS SUR LES JEUNES CHEVAUX DE SPORT PARTICIPANT À L'ÉPREUVE DE PRÉSENTATION

A.1. INTRODUCTION

Il s'agit bien de jeunes chevaux de sport.

Aussi avant d'indiquer de façon détaillée les critères de jugement retenus et orienter les éleveurs en désignant les meilleurs d'entre eux, convient-il d'attirer l'attention sur les points suivants.

1) Une réaction doit être poursuivie contre le grandissement excessif. Les jeunes chevaux, tels qu'on en rencontre encore beaucoup, même s'ils sont d'un modèle correct ne correspondent plus, quand ils sont trop importants, au MODÈLE SPORTIF recherché.

Avec trop de masse, ils ne disposeront jamais du sang qui fait les gagnants et leurs articulations ne résisteront pas à un entraînement sévère à la compétition.

2) Le vrai Cheval de Sport doit être harmonieux, équilibré, réactif mais au caractère facile. Il est aussi expressif et a de l'espèce. Les rayons sont longs, solides et bien orientés. Il doit avoir de l'étendue entre « deux bouts » bien proportionnés.

3) La sélection en vue de la compétition ne peut s'appliquer qu'à de beaux chevaux, aptes à la selle, bien dressés, faciles et agréables à monter.

Cette évidence à ne jamais perdre de vue permet d'assurer la remonte des cavaliers de base, qu'ils s'intéressent au sport ou aux loisirs, avec les nombreux excellents et jolis chevaux non retenus pour prendre part aux épreuves sportives de haut niveau.

La présente note a pour but de préciser les objectifs « qualité » recherchés lors de l'épreuve de Présentation.

A.2. NOTES SUR LE JUGEMENT

A.21. LES ALLURES (équilibre, engagement)

A.211. Attitude

- Rênes ajustées, le jeune cheval est posé naturellement et en confiance sur la main, stable, sans appui excessif, ni défense.
- L'encolure est soutenue sans raideur, dans une position naturelle.
- La tête est légèrement fléchie à la nuque, le chanfrein restant clairement en avant de la verticale.
- La bonne attitude du devant exclut tout ramener exagéré et toute attitude plaquée, toute encolure rouée, cassée à la 3^e vertèbre, ou en robinet de baignoire.

Rappelons que l'attitude du devant doit être la résultante d'un engagement correct, et d'un dos qui participe à la locomotion, et non pas être imposée par la main du cavalier. Elle témoigne que le jeune cheval se porte de lui-même.

A.212. Fonctionnement aux 3 allures

A.2121. Le Pas

Le jeune cheval est présenté dans un pas étendu, sur des rênes longues : il se déplace d'un pas franc et souple, articulé en 4 battues bien distinctes. Il porte ses pieds en parfaite symétrie, engageant fort ses postérieurs et dépliant ses épaules.

A.2122. Le Trot

Des trois allures, le trot est sans doute la moins facile à juger et, bien qu'il ne soit pas déterminant pour l'appréciation d'un jeune cheval d'obstacles, il est très utile pour apprécier la régularité du fonctionnement des quatre membres.

Le jeune cheval trotte dans une cadence naturelle, ni précipitée, ni retenue, bien en équilibre sur des rênes ajustées.

L'arrière-main, bien engagée, anime dans le mouvement en avant un jeune cheval qui ne doit pas pour autant être en déséquilibre sur les épaules, ce qui entraînerait, dans tous les cas un excès de poids sur la main du cavalier.

Le trot est régulier, vivant, élastique, sans gesticulation, ni à-coup désordonné. Le fonctionnement de chacun des diagonaux est identique. Les jarrets s'engagent régulièrement, sans remontée exagérée, ni saccade disgracieuse.

A.2123. Le Galop

Le jeune cheval s'en va, en équilibre, en confiance sur la main, à un rythme régulier de 3 temps suivi d'une phase de suspension, donnant un sentiment de vie et de facilité.

Les postérieurs viennent avec aisance sous la masse de l'animal, sans raideur ou sans temps de fermeture exagérée des jarrets, ce qui est nuisible à l'action déployée dans la foulée de galop.

Les antérieurs s'étendent sans piocher, prenant avec facilité du terrain loin devant eux, même s'ils galopent un peu rond.

Le jeune cheval est droit, non traversé. Il n'engage pas un jarret plus volontiers que l'autre.

A.213. Equilibre

Le bon fonctionnement du jeune cheval aux 3 allures prouve son équilibre et se manifeste par son aisance dans les transitions, changements d'allure et de direction.

Il provient d'un juste engagement, avec des jarrets qui viennent sous la masse, permettant la détente des postérieurs donc la propulsion de l'ensemble du corps du cheval, élément essentiel de ses moyens à l'obstacle.

Cette énergie pour être utile doit se transmettre dans l'équilibre, donc avec un dos souple et une base d'encolure soutenue.

Le bon fonctionnement du dos se voit au bon rythme, à la cadence, et à l'élasticité des 3 allures. C'est grâce à cette harmonie musculaire, contrôlée et canalisée par le cavalier, que le jeune cheval pourra disposer à l'obstacle de l'ensemble de ses capacités physiques, et y démontrer son attitude.

A.22. LE DRESSAGE (soumission, impulsion)

Le jeune cheval accepte les aides de son cavalier, est confiant à leur contact et soumis à leurs demandes. Cette perméabilité aux aides, naturelle ou acquise par le travail, se traduit par un jeune cheval en avant des jambes et fidèle aux actions de mains.

A.221. Impulsion

Le désir du mouvement en avant est naturel chez le jeune cheval. Il s'entretient par un travail juste et se conforte par l'obéissance aux aides impulsives (attitude et assiette du cavalier, jambes, etc.).

Dans une bonne présentation, la main du cavalier se contente de régler l'impulsion fournie par les hanches, en fonction de l'allure et du mouvement envisagé.

L'impulsion se manifeste par la poussée des postérieurs, permise grâce à leur engagement suivi de leur détente. Elle se traduit par la correction du rythme des allures, la fluidité des mouvements, l'élasticité des foulées. Transmise par un dos souple et une encolure soutenue sans raideur, l'impulsion aboutit à la main qui la canalise et la dirige sans jamais la contrarier.

A.222. Soumission

L'obéissance du jeune cheval bien éduqué exprime la qualité de sa relation à l'homme, depuis l'élevage, le débouillage et la mise au travail.

Elle se traduit par la perméabilité aux actions du cavalier dans les transitions, changements d'allure ou de direction : maintien de l'attitude générale du jeune cheval, excluant toute défense, coups de tête, ramener excessif, jeune cheval enfermé ou battant à la main et du maintien de la cadence sans précipitation.

Ces critères clairement observables montrent la confiance du jeune cheval dans les aides de son cavalier. L'aisance dans les exercices demandés montre le niveau de soumission du jeune cheval.

A.23. L'OBSTACLE (style et manière)

A.231. Sur le plat

Le jeune cheval dans l'impulsion et l'équilibre, la cadence est aussi régulière que possible dans un galop de 350 m/min. Le galop doit être souple, le jeune cheval se posant en confiance sur la main, sans appui excessif sur l'embouchure ni défense, l'encolure s'étendant, le bout du nez en avant, le jeune cheval restant soumis, c'est-à-dire perméable aux actions de son cavalier, en particulier dans le cas où celui-ci estime nécessaire une intervention afin d'amener son jeune cheval droit sur l'obstacle et dans un bon équilibre.

A.232. A l'obstacle

A.2321. Préparation du saut

Franchise à l'abord de l'obstacle (sans hésitation ni précipitation) et aptitude à jouer de son équilibre :

- engagement des postérieurs,

- prise d'appel de façon à bien encadrer l'obstacle,
- pas de petit pied mais foulée complémentaire admise,
- le jeune cheval se rapprochant dans l'impulsion.

A.2322. Sur l'obstacle

Garder la direction, sauter droit au milieu de l'obstacle :

- phase ascendante : montée de l'avant-main, épaules souples, avant-bras et genoux bien groupés et au même niveau ;
- au plané : souplesse et flexibilité du dos ;
- phase descendante : déploiement des antérieurs et bascule de l'arrière-main facilitée par l'extension de l'encolure, le jeune cheval restant fidèle à la main ;
- à la réception.

Reprise de l'équilibre et cadence du galop dans l'impulsion sans se heurter sur la main.

A.3. PRÉSENTATION EN MAIN

A.31. GÉNÉRALITÉS

Le but de cette note technique est de préciser un certain nombre de points, en vue d'uniformiser les manières de voir des éleveurs, propriétaires et cavaliers. Ce n'est, en aucune façon, un traité d'hippologie. Il n'y est donc pas question des diverses tares dont il doit être tenu le plus grand compte dans le jugement, mais qui sont connues de tous.

A.32. PRÉSENTATION EN MAIN AU PAS ET AU TROT

Après un premier coup d'œil sur le travers, le Président du jury demandera à voir marcher l'animal au pas, s'en allant droit, dos au jury. Ce sera le moment de s'assurer de l'aplomb des jarrets et de la manière dont le jeune cheval s'en sert. Les juges verront alors si ces jarrets sont clos en mouvement ou, au contraire, sont fuyants vers l'extérieur ou vacillants.

Au retour au pas, il y aura lieu de regarder le degré d'ouverture du poitrail et l'aplomb des genoux vus de face. Il faudra noter si les pieds des antérieurs se posent franchement et droit, ou au contraire, présentent en marche des aplombs défectueux (cagneux, panards). Tout est question de degré. Un beau et bon jeune cheval un peu cagneux n'en reste pas moins supérieur à un médiocre bien d'aplomb.

La même présentation se déroulera au trot dans les mêmes conditions. Des observations identiques seront faites. On verra les gestes des paturons antérieurs et les jeunes chevaux qui « billardent ».

A.33. EXAMEN DÉTAILLÉ DU MODÈLE

A.331. La tête

Le jury regardera la tête (yeux, oreilles, front, ganaches) : il est bon qu'elle traduise l'expression de la race.

Les yeux sont souvent le reflet du caractère. Les oreilles petites et bien dirigées sont préférables aux oreilles un peu grandes et tombantes. À noter cependant que des oreilles tombantes n'ont jamais été un indice de manque de qualité. Un front large, un chanfrein non busqué sont souhaitables. Des ganaches chargées, un col lourdement attaché ne peuvent évidemment pas être facteur d'une note élogieuse, pas plus qu'ils ne seront une facilité pour le cavalier.

A.332. L'encolure

La longueur de l'encolure n'est pas un critère primordial. Toutefois, l'encolure longue, bien greffée et bien portée, étoffée et non pas grêle, fait partie bien souvent des caractères nobles des meilleurs chevaux de sang.

Mais, quelle que soit son étendue, cette encolure devra être bien dirigée dès sa base. Là est le critère rigoureux.

Rien n'est plus défavorable pour l'utilisation d'un cheval, quelle que soit la discipline dans laquelle il sera utilisé, qu'une encolure affaissée à la base et faussement dirigée. Aucun travail de musculature ne modifiera vraiment cet énorme défaut.

A.333. L'avant-main

A.3331. L'épaule

Il est souhaitable, pour l'ensemble des chevaux de selle, qu'ils soient dotés d'une épaule (omoplate) large, longue et favorablement inclinée. Une telle épaule est généralement facteur de confort, elle permet en outre au jeune cheval, au trot comme au galop, d'aller prendre son terrain loin devant lui.

A.3332. Le bras

Le bras (humérus) qui vient immédiatement au-dessous de l'omoplate, est souhaité le plus vertical possible, ceci pour les mêmes raisons d'aptitude à l'étendue des allures. Parfois, un beau bras voisin de la verticale compense une épaule moyenne.

La pointe inférieure du bras, le coude, se trouvera moins en arrière si le bras n'est pas trop horizontal. Le coude en arrière est fort disgracieux et sans doute inutile pour toutes les disciplines.

Les avant-bras doivent être larges et verticaux et descendre bas vers les genoux.

Resteront à observer dans l'avant-main, bon nombre de points des plus importants (genoux — canons — boulets — paturons — pieds) :

A.3333. Les genoux

Les juges les ont vus de face en mouvement. De profil, ils doivent être bien dirigés. Si les genoux plats et renvoyés doivent être très mal notés, par contre, des genoux légèrement brassicourts ne sont pas un défaut.

A.3334. Les canons

Forts et courts, ils ont une grande qualité, légers, étranglés sous les genoux, un très gros défaut. Les tendons doivent être sains, Ils peuvent être forts s'ils sont proportionnés au membre.

A.3335. Les boulets

La fatigue chez les jeunes sujets se marque vite sur les boulets, surtout chez ceux qui ont travaillé sur de mauvais terrains. Les petits boulets (manque de poignets) et surtout les petits boulets ronds sont très critiquables. Les boulets doivent être nets. Ils peuvent également être naturellement forts en proportion de l'en - semble.

A.3336. Les paturons

Deux défauts importants :

- trop longs (boulets qui s'affaissent) longs jointés ;
- trop droits : chevaux piqués.

A.3337. Les pieds

Outre la régularité dans leur dessin, les pieds doivent, eux aussi, être en proportion de la masse générale du jeune cheval.

De profil, ils seront l'objet d'un préjugé défavorable dans deux cas :

- s'ils sont trop plats ;
- si les talons sont exagérément hauts.

Les pieds plats, sans talons, ont pour résultat aux allures de faire travailler exagérément les tendons. La fourchette doit être à l'appui sans plus. Ils ne doivent pas non plus comporter des talons trop hauts, dont le paroxysme est le pied-bot.

Entre ces deux exagérations, le talon trop plat est souvent plus nuisible que le talon trop haut pour l'utilisation future de l'animal.

Dernière observation concernant l'avant-main : à l'arrêt certains jeunes chevaux sont campés. Plus souvent, on en trouve qui mettent les antérieurs sous eux. Les uns et les autres n'arrivent pas à se placer normalement, c'est un signe de faux équilibre.

A.334. Partie centrale du corps

Le garrot doit être marqué sans exagération et bien prolongé en arrière de la partie supérieure d'une omoplate normale. C'est un gage de bon emplacement de la selle et de confort pour le cavalier.

Il y a lieu de juger la partie centrale du corps du jeune cheval, aussi bien dans le sens vertical (arrière du garrot au passage de sangle) que dans le sens horizontal (arrière du garrot à la naissance de la queue).

L'étendue de la ligne de dessus constitue une disposition heureuse. Cela laisse préjuger souplesse et aptitude aux diverses disciplines comportant des sauts d'obstacles.

Il est certain que les ensellures exagérées, les reins mal faits, qu'ils soient voûtés ou creux, donneront lieu à des notes péjoratives. Dans les cas discutables, ce sera l'étendue qui restera le meilleur avocat du sujet devant un jury de jeunes chevaux de selle.

Les côtes sont à observer : trop rondes, elles rendent un jeune cheval inconfortable et lui donnent un aspect de manque d'état permanent. Il est bon qu'elles s'étendent assez loin dans le flanc et que les dernières ne soient pas exagérément courtes.

A.335. L'arrière-main

Il est souhaitable qu'un jeune cheval présente une certaine largeur de bassin (de hanche à hanche). Vu de dos comme de profil, il ne doit pas paraître étroit. Trop large, en disproportion avec sa taille et sa masse générale, il serait commun, surtout si le dessus de la croupe est aplati.

La croupe doit être longue (pointe de hanche à pointe de fesse) faisant suite harmonieusement au dos. Les croupes courtes donnent l'impression que les jeunes chevaux ont le « derrière plat », les pur-sang de grande pointure n'ont pas le « derrière plat ». Il est souhaitable que les chevaux de selle se rapprochent de ce format noble.

Une queue attachée trop haut ou trop bas est disgracieuse. Prolongement naturel de la colonne vertébrale, elle doit se détacher, sans heurt à l'œil, de la masse du corps à l'aplomb de la cuisse.

Une cuisse large, descendant bas, non coupée à la naissance de la jambe, constitue l'une des principales beautés d'une silhouette équine.

La jambe doit être large, musclée, puissante et le plus long possible. Sa longueur est forcément facteur de jarrets bas toujours souhaitables.

Les jarrets seront examinés avec soin : beaucoup pèchent à l'arrêt comme en mouvement ; de profil, ils ne doivent pas être trop fermés, ni trop droits. Un peu coudés ou un peu droits, il faut qu'ils soient larges, forts et nets.

Les observations faites au sujet des canons, paturons et pieds des antérieurs sont valables pour les postérieurs.

L'attitude de l'arrière-main à l'arrêt sera observée : certains jeunes chevaux se campent, d'autres ramènent exagérément leurs membres sous eux, ils ne sont pas d'aplomb ou mal à l'aise à l'aplomb.

A.336. Points particuliers

A.3361. Traces d'accident

Il est fréquent de constater, parmi les jeunes chevaux présentés, des traces d'accident de pâture ou de transport : gros genoux, paturons meurtris par des fils de fer, suros provenant de coups, capelets à la suite de transports en vans. Le jury ne pouvant que constater, est obligé d'en tenir compte dans ses notes, comme il tient compte des tares. Une trace d'accident peu apparente et sans conséquence peut exceptionnellement ne pas être pénalisée.

Le jury pourra par contre éliminer, dès la présentation montée, un jeune cheval dont la respiration est anormalement bruyante.

A.3362. Vices rédhibitoires

Tout jeune cheval présenté doit être exempt de vices rédhibitoires. En cas de contestation, le propriétaire devra fournir à la Société organisatrice un certificat sanitaire établi à ses frais par un vétérinaire. Si un jeune cheval n'est pas reconnu sain, son classement est annulé.

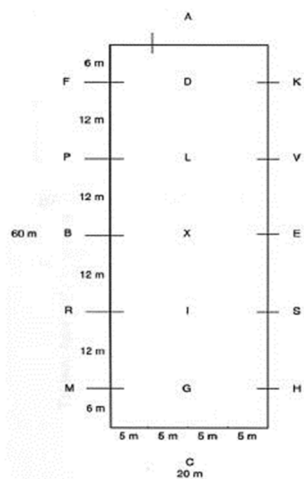
A.4. CONCLUSION

En plus des critères énoncés ci-dessus, il restera au jury, pour chaque jeune cheval présenté, à ressentir d'autres impressions plus subtiles, perceptibles aux vrais hommes de cheval : cadre, ampleur, étoffe, harmonie générale, tissus et grain de peau.

L'appréciation d'un jeune cheval doit résulter d'une évaluation comparée qualités-défauts :

- méritent d'être bien notés, les jeunes chevaux dont les qualités l'emportent largement sur les défauts ;
- un jeune cheval très régulier et sans défaut majeur, peut n'être qu'un jeune cheval moyen ou médiocre s'il ne présente aucune des caractéristiques révélatrices de la qualité.

A.5. PLAN D'UNE CARRIÈRE DE DRESSAGE



A.6. ÉPREUVE DE PRÉSENTATION – ENDURANCE - CIR 4 ANS

• Modèle

	On recherche	On ne recherche pas	On sanctionne	Remarque
Harmonie fonctionnelle : épaule, dos, bassin	- cheval fait en montant - plus long que court - épaule inclinée - hanche longue et inclinée	Cheval profond et épais	- mauvaise attache de rein - croupe trop horizontale - épaule droite	- la taille idéale semble être située entre 1.52 et 1.60
Membres	- Qualités et défauts classiques (bien que les jarrets clos ne semblent pas être un défaut)			L'asymétrie est plus grave que le défaut bilatéral
Pieds	- qualité de la corne		- pieds plats	L'asymétrie est grave
Tissus	- finesse de la peau - vascularisation apparente - articulations sèches		- manque de pigmentation dans les creux des articulations	

• Allures

	On recherche	On ne recherche pas	On sanctionne	Remarque
Symétrie	- symétries antérieures et postérieures		- dissymétrie du geste bas (billarde par ex) - dissymétrie du geste haut (Différence d'amplitude par ex)	Jugement sur l'aller et retour au trot du triangle de présentation
Aisance du geste et amplitude	- allures rasantes - cadence lente et ample - légèreté du geste	- un cheval trop brillant	- piocher - harper - cadence rapide et étriquée	Au pas et au trot

Ministère de l'Agriculture

Direction Générale de la Forêt et des Affaires Rurales Sous-direction du cheval

19, avenue du Maine - 75732 PARIS Cedex 15

Tél. 01 49 55 49 55 - Fax : 01 49 55 82 67

Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD)

229, boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS

Tél. 01 40 62 76 76 - Fax 01 40 62 77 39 - info@aflid.fr

Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE)

Siège social et SIRE : Route de Troche, 19231 POMPADOUR Cedex Tél. 08 11 90 21 31

Antenne parisienne : 83-85 boulevard Vincent-Auriol - 75013 PARIS

Tél. 01 44 67 83 40 - Fax 01 44 67 83 49 - www.ifce.fr

Antenne Saumur (IFCE) : Terrefort - B.P. 207 - 49400 SAUMUR

Tél. 02 41 53 50 50 - Fax 02 41 67 63 08 - www.cadrenoir.fr

FFE

Siège Social : Parc équestre - 41600 LAMOTTE-BEUVRON Tél. 02 54 94 46 11 - Fax 02 54 94 46 10

Antenne parisienne : 81, avenue Edouard-Vaillant - 92517 BOULOGNE Cedex

Tél. 01 58 17 58 17 - Fax 01 58 17 58 60/53

FFECompét : 9, bd MacDonald - 75019 PARIS

Tél. 01 44 65 28 80 - Fax 01 44 65 28 92 - www.ffecompet.com

Fonds Eperon

10, rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS

Tél. 01 53 24 10 45 - Fax 01 53 23 10 47 - fondseperon@free.fr - www.fncf.fr

UNIC

75, boulevard Alexandre-et-Marie-Oyon - 72100 LE MANS

Tél. 02 43 40 53 43 - Fax 02 43 72 38 53 - infos@chevalunic.fr - www.chevalunic.fr